



M. Jérôme BARRE
CEO d'Orange Wholesale et Réseaux Internationaux
78 rue Olivier de Serres
75015 Paris

Limoges, le 9 juin 2020

Objet : Préavis de grève périmètre WIN pour la journée du mardi 16 juin 2020

Monsieur le Directeur,

Notre organisation syndicale dépose un préavis de grève de 24h, pour la journée du mardi 16 juin 2020, afin de couvrir tous les arrêts de travail qui seront décidés par les personnels de la Direction de WIN sur le périmètre géographique France, quels que soient leurs statuts.

Les personnels WIN ont, depuis de nombreux mois, fait les efforts nécessaires pour assurer le Plan de Continuité d'Activité pendant la crise sanitaire. Ils ont su s'adapter et produire un travail de qualité.

Aujourd'hui, ils ont le sentiment de ne pas être entendu depuis trop longtemps.

Par cette journée de mobilisation et d'action, les personnels de WIN exigent :

- Le versement de la prime Covid de 1000€ à l'ensemble des salariés de WIN, en reconnaissance des efforts et du travail fournis par les salarié.es, dans des conditions particulièrement difficiles pour surmonter la situation que nous venons et sommes encore en train de vivre.
- Une revalorisation des salaires pour tous les agents de WIN en utilisant une partie des 500 millions d'euros de dividendes non distribués pour proposer un budget NAO en phase avec les résultats d'Orange.
(6% minimum d'augmentation soit un budget de 200M à l'échelle d'Orange)
- Une revalorisation de la participation de l'employeur aux frais des « travailleurs à domicile » à la hauteur du plafond URSSAF, c'est-à-dire 2.50€/jour contre les 0.75€ attribué jusque-là via la prime unique de 30€ brut.
- ARCQ (Accord Reconnaissance des Compétences et Qualifications) : les retours démontrent qu'il y a trop peu de positionnements en référent et avancé, ce qui suscite un fort sentiment d'injustice et de manque de reconnaissance.
- Une augmentation significative des salaires des Femmes afin de combler le retard accumulé depuis des décennies.
- Des embauches externes sur tous les niveaux de bande afin de stopper le recours trop fréquent à la sous-traitance et la création d'emploi offshore.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération.

Jérôme MANEUF
DSCO CGT WIN